

Contrefaçons de roulements : ça existe !

Dans le cadre de l'exposition anti-contrefaçons : Faux-fuyons ! qui a lieu du 24 mars au 30 avril 2017 au Cetim, Artema et ses adhérents roulementiers ont renouvelé leur engagement dans la lutte contre les faux roulements en proposant une vitrine et un panneau dédiés au sujet.

Dans la continuité de la conférence de presse du 7 octobre 2015 qui sensibilisait aux risques de la contrefaçon, les entreprises adhérentes d'Artema se sont de nouveau mobilisées pour prouver que la contrefaçon des roulements ça existe. C'est un fléau mondial que la profession combat depuis plus de 10 ans.



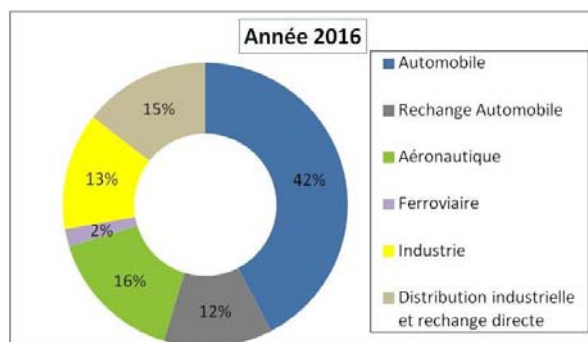
Panneau et vitrine Artema à l'Exposition contrefaçon : Faux-fuyons (30 mars-30 avril 2017) au Cetim, Senlis © crédits Artema

Le roulement : un produit industriel à succès parmi les plus copiés

L'industrie du roulement en France représente, 11 entreprises, 20 sites de production, 10 000 salariés et une production estimée à 1 milliard d'euros, exportée à 70 %.

A l'instar d'un produit de luxe ou d'un bien de consommation grand public, le roulement est un produit de qualité, qui a de la valeur. Destinées à la grande diffusion et multi-marchés, les marques de roulements sont connues et reconnues par les industriels qui intègrent ces composants dans leurs produits.

La contrefaçon des roulements représente environ 10 % du marché.



Marchés des roulements en France

Des risques parfois graves pour l'acheteur et l'utilisateur

La contrefaçon ne respecte pas les normes de qualité en vigueur. Elle utilise souvent des mauvais matériaux, ce qui entraîne des défauts techniques sur les joints et lubrifiants, des coefficients élevés de frottement, des imprécisions des jeux, du bruit et autres inconvénients...

Pour l'acheteur, cela peut avoir des conséquences graves comme de longs arrêts de production (dans l'industrie papetière par exemple c'est une perte de 50 000€ par heure d'indisponibilité). La projection de composants et l'absence de garantie contractuelle font aussi partie des désagréments...

Sans compter les risques de blocage de roue de voiture, d'une panne de réacteur d'un avion...

La profession des roulements : des actions de sensibilisation internationales

Afin d'alerter efficacement les autorités locales dès les frontières, des formations et un accompagnement sont donnés aux douanes afin de repérer plus facilement les faux emballages, fausses étiquettes, et faux produits, sachant qu'il est parfois difficile de détecter à l'œil nu la différence entre un vrai et un faux roulement.

Les clients et distributeurs des roulements sont également sensibilisés aux risques de la contrefaçon.

L'association mondiale des roulements WBA (World Bearings Association) a développé un site multi-langues consacré à la campagne contre les faux-roulements : www.stopfakebearings.com



Affiche campagne stopfakebearings

Quelques chiffres sur la saisie de roulements contrefaits :



Faux-roulements saisis au Havre en 2015
@ crédit SKF

- 40 tonnes saisies en Allemagne représentant 8 millions d'euros
- 15 tonnes soit 17 000 roulements saisis en Grèce d'une valeur d' 1 million d'euros
- 2 containers saisis en France
- En 2016, il y a eu 200 raids menés au niveau au niveau mondial : Chine, Inde, Etats-Unis, Brésil, ...

Les préconisations de la profession

La profession recommande de toujours acheter les roulements via des sources fiables et reconnues. Il faut d'ailleurs se méfier des sites internet dont les promesses prix/disponibilité sont loin de la réalité. En effet, un site internet qui se permet de revendre à bas prix des roulements, est suspect. La disponibilité immédiate d'un

produit est aussi un critère d'alerte. Certains composants de haute précision ont des délais plus longs de livraison, car non produits en grande quantité. Il est nécessaire de contacter le fabricant au moindre doute.

Artema remercie ses adhérents roulementiers qui ont renouvelé leur engagement pour l'exposition contrefaçons Faux- Fuyons :

ADR, CGR Roulements, Koyo Bearings, NTN-SNR Roulements, Schaeffler France, SKF France et Timken Europe.

A propos d'Artema:

Artema, syndicat des industriels de la Mécatronique, rassemble 150 entreprises qui conçoivent, produisent, commercialisent et assurent la maintenance des composants, solutions ou systèmes qu'ils fabriquent. Les adhérents sont des PME, ETI ou groupes internationaux des domaines suivants: Etanchéité ; Fixations ; Mécatronique ; Roulements et Guidages linéaires; Transmissions Hydrauliques, Transmissions et Automatismes Pneumatiques et Transmissions Mécaniques.

Cela représente :

- 7,4 milliards de chiffre d'affaires dont 50 % à l'export,
- 35 000 salariés dédiés.

Artema est membre de la FIM (Fédération des Industries Mécaniques) et des comités européens CETOP, EIFI, EUROTRANS et FEBMA.

Nous suivre :



Contact presse : Marion Poulain – Artema – Tél : 01 47 17 63 07 – Email : mpoulain@artema-france.org